



Proposition de renouvellement de contrat

Par **anthony5159**, le **02/06/2012** à **11:14**

Bonjour , je me presente , j' m'appelle anthony et suis militaire dans l'armée de terre depuis bientôt 4 ans et demi .

Voici mon probleme:

Depuis quelque semaine je n'aspire plus à etre militaire et souhaite entamer une reconversion payée par l'armée.

Le probleme est que j'ai signée une proposition de renouvellement de contrat de 6 ans il y a 3 mois .

Mes chefs m'ont fait comprendre que comme j'avais signé cette propositions je m'etai donc engagé et que par conséquent je ne signe pas le contrat de 6 ans je n'aurais droit à ma reconversion ni au chômage .

Or je n'ai pas encore signé ce contrat de 6 ans , j'ai juste signé une proposition de demande de contrat .

Donc je voudrais vous demander si le fait de signer cette proposition de renouvellement de contrat m'engage à obligatoirement signer le contrat .

Et je voudrais aussi vous demander si il est possible que je ne jouisse pas de mon droit à la reconversion et au chômage .

n.b. : sur la proposiion de renouvellement du contrat d'engagement il y a reference sur certain article du code de la defense : L.4132-6 decret 2008-961 du 12/09/2008 et R.4125-1

Je dois signer ce contrat le 4 juillet , donc je demande urgemment votre aide .

Merci d'avance